

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 67 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Autoportrait rectifié

L'idée que les habitants d'un pays se font d'eux-mêmes correspond-elle nécessairement à la réalité? Le journal *Coopération* N° 13 du 29 mars nous présente, sous la plume de M. Didier Walzer, une étude internationale consacrée à ce thème, à laquelle l'Université de Lausanne a participé sous la direction de M. Jérôme Rossier, professeur à l'Institut de psychologie. L'étude, qui porte sur quarante-neuf cultures, par quoi il faut entendre quarante-neuf langues ou pays, se fonde sur une comparaison entre le comportement individuel d'un certain nombre de personnes – plus de mille pour la Suisse romande – et la représentation que d'autres personnes du même groupe culturel se font de leur identité collective.

Les auteurs sont prudents et évitent de généraliser ou de radicaliser leurs constats. Ils disent: «Les Espagnols sont plutôt peu ouverts, plutôt agréables et plutôt consciencieux».

Globalement, les Suisses se jugent plus consciencieux et travailleurs qu'ils ne le sont effectivement: ils sont en réalité juste «un peu plus conscien-

cieux» que la moyenne des quarante-huit autres groupes analysés. En revanche, ils sont plus ouverts qu'ils ne le croient eux-mêmes, et d'ailleurs que ne l'attendaient les enquêteurs. C'est vrai pour les Suisses romands mais plus encore pour les Suisses allemands, qui manifestent une grande facilité de contact.

Oui, c'est ennuyeux à dire pour notre vanité, mais c'est un fait que les Suisses allemands ont concrètement plus de dispositions à l'ouverture que les Vaudois. Ils sont même parmi les plus ouverts de toutes les populations étudiées. Ils sont eux-mêmes avec énergie et sans complexes, assez pour être à l'aise avec autrui. Ils n'ont aucune gêne à baragouiner une autre langue ni à travailler dans d'autres pays. A l'inverse, le discours romand d'ouverture sur le monde, autre stéréotype banalisé depuis la campagne sur l'EEE, n'est souvent qu'une logorrhée visant à compenser un certain repli sur le local et le quotidien.

A quoi est dû notre sentiment d'être fermés, dont l'importance de nos échanges avec le reste du monde

comme la présence d'innombrables étrangers dans nos murs démontrent quotidiennement la non-pertinence? Peut-être à ceci: les cantons suisses n'ont pas connu de révolutions sanglantes à la fin de l'Ancien régime; leur économie a profité durant presque trois générations d'une paix sociale inconnue ailleurs; enfin, leur neutralité obstinée leur a évité les aventures de deux guerres mondiales. En un mot, les Suisses n'ont pas assez souffert. Nous serions trop heureux depuis trop longtemps. Cela fait de nous des embusqués de l'histoire.

A la fin du «Camp des Saints», Jean Raspail écrit avec une admiration réelle quoique modérée: «Etonnant petit pays! objet de risée depuis longtemps déjà, parce qu'il se contentait de vivre heureux sans se déchirer de remords et que l'élévation de sa pensée ne dépassait guère la poursuite d'un bonheur un peu terre-à-terre.»

Peut-être la réussite matérielle durable des Suisses a-t-elle fini par mettre en lumière des manques qu'une vie plus dure camouflait, ou peut-être comblait. Une trop longue prospérité

peut engendrer un certain dégoût de la vie, non la prospérité elle-même, sans doute, mais la satisfaction un peu courte qu'elle engendre et qui finit par tout envahir comme une mauvaise graisse, y compris l'intelligence, y compris la sensibilité, y compris la force. Naît alors la mauvaise conscience suscitant chez certains le désir enfantin de vivre des événements «historiques», de larguer les amarres, de «s'ouvrir au monde».

Fondé ou non, le sentiment que les Suisses ne sont pas assez ouverts a été sollicité sans mesure et sur tous les tons médiatiques dès après la guerre par tous ceux qui considèrent le patriotisme comme étant de soi un facteur d'inégalités et de guerre. Le stéréotype s'en est trouvé renforcé, malgré les évidences qui le contestaient.

Les préjugés identitaires avec leurs aspects simplificateurs étant inévitables, autant qu'ils soient pertinents. Cette étude contribue heureusement à rectifier ceux qui nous concernent.

OLIVIER DELACRÉTAZ

Revue de presse

Médiocrité programmée

(ej) Le 30 mai dernier, après un second débat, le Grand Conseil a adopté le nouveau découpage du Canton en dix districts. Voici le jugement que M. Michel Pont dans *24 heures* du 31.05.2006 («Quand les élus se résignent à la médiocrité») porte sur ces décisions:

Il y avait quelque chose de pitoyable à entendre hier les députés vaudois mettre un terme à leur débat sur le découpage du canton. Seul dominait le soulagement d'avoir résolu un pur problème électoral. [...]

Aucun député n'a osé dire qu'il croyait à la pérennité de ce découpage au-delà de la prochaine décennie. Les partis sont rassurés. Ils pourront tenir leurs conciliabules pour préparer l'échéance de l'an prochain.

N'accablons pas notre gouvernement et nos députés. Contraints qu'ils étaient par le stupide carcan (8 à 12 districts, arrondissement électoral = district) imposé par la Constituante, ils ne pouvaient guère faire mieux. Dans *La Liberté* du même jour, M. Jérôme Cachin cite des réflexions de députés sur ce projet: «médiocre», «pas terrible, il ne devrait pas durer très longtemps» et conclut:

Bref, les députés semblent vouloir se donner rendez-vous pour reparler vraiment de découpage territorial après les élections cantonales du printemps 2007.

Puisse-t-il avoir raison! Mais on ne pourra rien faire de bien tant qu'on ne sera pas débarrassé du carcan constitutionnel.

Un enseignant lucide

(ej) De *l'Hebdo* du 1.06.2006, nous retenons une lettre de lecteur intitulée: «Ecole: à quand le pas suivant?». Son auteur, M. Ulrich Moser, instituteur à La Ferrière (Jura bernois), partisan de l'harmonisation scolaire fédérale mais néanmoins réaliste écrit:

Pourra-t-on enfin faire l'économie de tous ces offices pédagogiques cantonaux où des théoriciens pédants, des pédagogues virtuels et/ou d'anciens enseignants fatigués des enfants tripotent des nuages afin de pondre, chacun dans son coin, des rapports jamais lus, des théories absurdes ou des décisions qui ne résisteront pas à la pratique? [...]

Il est, hélas, à craindre que l'on ne supprimera pas tous ces offices à pa-

pie, mais qu'on les chapeautera avec de nouveaux organismes supracantonaux. Avec tout ce que cela coûtera en plus...

Tiens! Question pour le Kafka d'or: combien coûtent tous ces offices? Combien dépense-t-on pour une réforme pédagogique et combien de temps tient-elle la route?

Exemple pratique: en 2002, le canton de Berne a mis en place une nouvelle façon d'évaluer les enfants. Elle a été appliquée un an, puis elle a dû être revue. Combien a coûté sa mise en place (élaboration, perfectionnement des enseignants, matériel)? Même calcul pour sa modification (étude, information des enseignants, révision des documents officiels, mise au rebut de tous les anciens documents). Nous ne parlons pas ici de la transpiration des enseignants pour, d'abord, adapter leurs pratiques, puis les réviser.

Une fidélité honorée

Une amie et ancienne collaboratrice de notre journal, M^{me} Germaine Cornaz, a reçu récemment la médaille *Bene merenti*. Cette distinction est accordée par l'évêque d'un diocèse, en l'occurrence M^{sr} Bernard Genoud, à une personne qui pendant 50 ans a chanté la messe au sein d'une chorale paroissiale.

Une médaille, M^{me} Cornaz l'aurait aussi méritée pour avoir fidèlement

pendant des années apporté à la correction de *La Nation* ses connaissances de la langue française et surtout le jugement très pertinent qu'elle portait sur le contenu même des articles.

Hélas! *La Nation* ne décerne pas de médailles. Nous sommes donc heureux de voir la fidélité de M^{me} Cornaz au service du chant sacré justement honorée et nous la félicitons vivement.

J.

M. Moser craint à juste titre que l'harmonisation ne fasse qu'ajouter un étage de plus de «théoriciens pédants». Nous admirons le courage et le réalisme qui inspirent ses propos.

Economies à la lausannoise

(phr) Lu dans *Le Matin Bleu* du 1^{er} juin:

En fusionnant les services du logement et immobilier de la Ville, la Municipalité supprimait un poste de chef de service. Silvia Zamora, en charge de ce nouveau département, a voulu rassurer les conseillers communaux, mardi: l'ex-chef de service conservera son salaire, son bureau et ses dossiers.

C'est évidemment beaucoup plus facile comme cela. Quant à rassurer...

SOMMAIRE

Ferras et Ansermet	2
Le violon de Christian Ferras et la baguette d'Ernest Ansermet construisent un lumineux tombeau à la mémoire d'une jeune fille.	
Une fatigue mystérieuse	3
Vers le parti unique par consensus mou?	
La première des libertés	4
La première des libertés, c'est l'indépendance de la patrie: telle est la racine de notre fédéralisme.	

Ferras et Ansermet

A la Ligue vaudoise, nous avons une dilection toute particulière pour le *Concerto à la mémoire d'un ange* pour violon et orchestre d'Alban Berg, entre autre parce qu'il est une pièce centrale de l'*Été des sept dormants* de Jacques Mercanton: ce concerto «si douloureux, si déchiré, avec ces intervalles excessifs, du plus haut au plus bas, qui finissent par se fondre et se réconcilier dans un choral très grave, d'une paix surnaturelle.» Depuis sa création en 1936, l'œuvre est entrée au répertoire des solistes et a gagné la faveur du public bien qu'obéissant à la grammaire dodécaphonique inventée par Schönberg. Toutefois, la série utilisée permet une perception tonale du discours, laquelle est renforcée par des évocations ou des citations de musiques populaires, ou de Bach, dont le choral conclusif de la cantate BWV 60 est cité in extenso dans le dernier mouvement: «Es ist genug: Herr, wenn es dir gefällt...»

Les circonstances de la composition confèrent à ce concerto des résonances exceptionnelles, puisqu'il a été conçu comme un tombeau à la mémoire d'une jeune fille morte dans sa dix-huitième année, Manon Gropius, fille de la veuve de Gustav Mahler. L'œuvre présente le portrait de cette élégante adolescente, l'évocation des lieux où elle a vécu, puis la brusque irruption de la mort, et enfin l'acceptation de l'irréparable à travers un chant pur et rayonnant tiré du choral de Bach. Berg n'entendit jamais sa divine élogie, à cause de sa propre mort survenue le 24 décembre 1935.

Publié grâce à l'initiative de la toute jeune Association des Amis de Christian Ferras, violoniste lui aussi trop tôt disparu, le *Concerto à la mémoire d'un ange* nous est restitué par la firme Claves de Thoune, qui est allée

fouiller dans les archives de la Radio suisse romande. Le soliste et l'Orchestre de la Suisse Romande sont dirigés par Ernest Ansermet lors d'un concert capté au Victoria Hall le 3 avril 1957. Cette antique bande magnétique monophonique valait-elle d'être resuscitée, face à une discographie pléthorique et, de surcroît, souvent de haute qualité? La réponse est oui, mille fois oui: cette version prend tout naturellement sa place dans le peloton de tête, parmi les enregistrements mythiques de Suk et Ančerl, Perlman et Osawa et quelques autres.

Il convient de rappeler que Christian Ferras (1933-1982) a été un des violonistes les plus doués de sa génération, enfant chéri d'Ansermet et Karajan. Disciple de Georges Enesco, Ferras était d'une précocité ahurissante: il suffit de l'écouter dans le *Concierto de estío* de Rodrigo sous la direction d'Ataúlfo Argenta (dauphin espéré d'Ansermet, fauché dans la fleur de l'âge). Le jeune virtuose n'a pas atteint dix-huit ans et il est déjà en pleine possession non seulement de ses moyens techniques, mais surtout de cette musicalité chaleureuse et lumineuse qui fait merveille dans le chef-d'œuvre du Viennois.

Alors que beaucoup d'interprètes mettent en évidence les aspects expressionnistes de la partition de Berg, Ferras et Ansermet ont choisi de l'ancrer résolument dans la tradition romantique. Conformément au génie latin des deux musiciens, le discours est toujours très lisible et d'une extrême élégance, même dans les passages paroxystiques où il est si tentant de forcer le trait, par exemple lorsque l'orchestre décrit la mort de Manon par des secousses inexorables et terrifiantes (*fff. molto pesante*, partition p. 77). Il y a entre Ferras et Ansermet une miraculeuse

connivence et une si parfaite identité de conception que l'œuvre éclate d'évidence, de bout en bout, comme un concerto de Mozart. Jamais l'auditeur ne prête attention à la virtuosité – pourtant vertigineuse! On n'écoute que la musique, intensément la musique, on se laisse emporter par l'enivrant lyrisme qui nous fait toucher le ciel, à la fin de ce bouleversant chant d'adieu.

Il nous plaît de penser que Jacques Mercanton et Marcel Regamey étaient au milieu du public, le soir de ce concert mémorable...

Le disque est complété par l'enregistrement, effectué neuf ans plus tard, dans les mêmes conditions, par les mêmes interprètes, du *Concerto en ré* pour violon et orchestre de Stravinsky. Bien qu'il soit proche chronologiquement du concerto de Berg (1931), celui du maître russe est d'une esthétique toute différente. Si les deux œuvres sont souvent appariées, c'est qu'elles sont liées par un point commun d'importance: leur référence à Bach. Dans ses conversations avec Robert Craft, son assistant américain, publiées en 1961 sous le titre de *Dialogues*, Stravinsky a tenté de minimiser le caractère néo-baroque de sa composition: il s'était converti tardivement au sérialisme et brûlait ce qu'il avait adoré avant-guerre. Or l'intitulé des mouvements (*Toccata, Aria I, Aria II, Capriccio*), désigne clairement l'orientation esthétique de l'œuvre, qui est un brillant pastiche de la musique instrumentale du Cantor. Il n'y a en revanche aucune filiation perceptible avec les autres grands concertos en ré du répertoire, signés Beethoven, Brahms ou Tchaïkovsky. A côté du lyrisme fluide de ces derniers et du concerto de Berg, le langage de Stravinsky contraste par sa netteté acérée et par le caractère

chambriste de l'orchestre, pourtant bien fourni en instruments «lourds»: 4 cors, 3 trombones, 4 contrebasses. La musique de Stravinsky peut être qualifiée d'objective par la rigoureuse précision de l'écriture et son refus du sentimentalisme, ce qui laisse une marge de manœuvre assez étroite aux interprètes. L'orchestre du bout du lac et son chef d'alors se meuvent dans ces pages singulières avec leur aisance coutumière: Stravinsky est une vieille connaissance, un ami de la famille.

La page technique du livret du CD nous apprend que la «remastérisation» des bandes originales a été confiée à Jean-Claude Gaberel. Il s'agit de l'ingénieur du son qui avait réussi le mixage d'une voix de soprano avec celle d'une haute-contre pour tenter de recréer le timbre et la puissance d'une voix de castrat, pour la bande sonore du film à succès *Farinelli, il castrato* de Gérard Corbiau. Une grosse pointe dans sa profession. C'est dire que, la prise de son originelle étant équilibrée, le travail minutieux de M. Gaberel nous fait oublier l'âge de ces précieuses archives.

Tout serait parfait, si d'impénitents enrhumés ne venaient maculer ces chefs-d'œuvre de leurs importunes interventions. C'est particulièrement insupportable au début de la sublime deuxième *Aria* du concerto de Stravinsky. Des envies de strangulation vous prennent, parfois.

JEAN-BLAISE ROCHAT

Référence: *Christian Ferras, Berg, Stravinsky, Orchestre de la Suisse Romande, Ernest Ansermet, CD Claves 50-2516, © 2005.*

P.-S. Il existe une présentation détaillée et accessible au profane du Concerto de Berg sur le site patachonf.free.fr/musique.

Petit détour par l'idéalisme

«Je ne suis pas heureux et ce n'est pas uniquement ma faute. [...] Mon caractère en est la cause», constate Ramuz le 5 novembre 1895. Le *Journal* abonde en interrogations sur le bonheur. Ramuz est cyclothymique. Les périodes de mélancolie alternent avec de brefs moments euphoriques. Quelques éclairs de certitude viennent déchirer le ciel sombre du doute: «Je crois avoir conscience de ma valeur, avoir quelque chose à dire» (15 novembre 1895), «Je sens que j'ai des ailes» (18 février 1897).

Le 10 mars 1897, Ramuz résume ses tourments: «Le doute de soi-même est la plus horrible des tortures. [...] Je suis un malheureux sur l'escarpolette du destin lancé soudain très haut par une main invisible et retombant soudain lourdement, mesurant de l'œil la grandeur de sa chute, et désespéré de voir jamais finir son supplice. [...] Il y a longtemps que cela dure. S'il devait en être de même, ma vie durant! Mieux disparaître tout de suite». Le 30 mars, il ajoute: «Je ne puis plus lutter. Je désespère. Je ne puis plus réagir, je me laisse aller à la tristesse et à la mélancolie; ma barque tendue de deuil glisse aux flots noirs, silencieuse».

Ramuz entrevoit cependant des remèdes au spleen. L'amour («J'appelle l'amour qui me rendrait le bonheur») vient au premier rang et le *Journal* de 1897, alors que l'adoles-

cent est encore à Karlsruhe, s'ouvre sur des considérations à propos des jeunes filles; l'introspection pourrait renforcer le moi; la lecture de Stendhal l'égotiste y contribuerait peut-être aussi, ainsi que la réflexion philosophique. Les premiers essais de Ramuz dans cette discipline surprennent de la part de celui qui prétendra plus tard ne recevoir de leçons que des choses, affirmant que «Dieu doit être aussi concret qu'une bouteille». A 19 ans en effet, accablé de solitude et rongé par le doute, Ramuz se contente de donner un fondement philosophique à ses états d'âme. Il adopte une posture sceptique et solipsiste: «Le doute universel me semble la vraie sagesse. [...] Le monde ne me semble exister que par les yeux qui le regardent et prendre autant d'aspects qu'il y a d'individus». Plus tard, le premier juillet 1897: «De là à concevoir le monde comme une création de notre esprit, il n'y a qu'un pas. Tout s'explique. Aucune objection. Je crois fermement à l'idéalisme». Et le 19 juillet: «C'est mon seul esprit qui donne aux êtres qui m'entourent cette forme charnelle, qui blottit les âmes dans une matière irréaliste». «Matière irréaliste!» Voilà une opinion que Ramuz n'affichera pas longtemps!

A l'idéalisme s'ajoute le panthéisme. Il est question d'une «Grande Ame Universelle bénie» dont les individus seraient des incarnations. Et ce

n'est pas tout. Le pessimisme désenchanté puisé chez quelque moraliste du XVII^e comme La Rochefoucauld («C'est la vanité qui est le mobile caché ou visible de tous nos actes») s'allie au rousseauisme prônant le retour à la nature et la haine de la technique («Que l'homme détruise les villes, qu'il supprime les lois et reprenne la vie patriarcale pour laquelle il était fait. Qu'il détruise les machines, les chemins de fer, qu'il vive pour la nature, sa création et par elle!»).

Une certitude tranche sur ces élucubrations. «Je dois devenir écrivain», affirme Ramuz, ce qui nous vaut quelques exercices de style. L'attention aux choses (pourtant «irrélles») s'aiguise. Tout est prétexte à description: fourmis, peupliers, noyers, brins d'herbe, hirondelles, un coucher de soleil (du Félix Vallotton en mots). Le métier entre.

JACQUES PERRIN

Juvenilia LXII

- Hitler avait du *punch* en 1923...
- Sans doute, mais il a surtout tenté un *putsch*.
- A cause de ça, il a fait de la forteresse. Il en a profité pour écrire son *best-seller*, «Mein Kopf».
- Oh! ma tête!

J.-B. ROCHAT

La mobilité selon Bologne

Depuis que M. Kleiber a décidé de faire entrer les universités suisses dans l'ère de la mobilité en adoptant la réforme de Bologne, les étudiants en droit, en cinq années d'études, ne savent plus quand partir étudier à l'étranger. Alors qu'à une époque archaïque, la troisième année était consacrée au tourisme académique, elle est aujourd'hui celle de l'obtention du *bachelor*. Il n'est donc plus question de la passer hors de l'*alma mater* qui décernera ce bout de papier.

Il reste encore la possibilité de passer les deux années de *master* loin des limites étriquées de l'Helvétie, mais uniquement si l'étudiant n'envisage pas de travailler comme avocat ou notaire, puisqu'il lui faudra alors un titre académique suisse pour ce faire!

Et surtout que les étudiants n'imaginent pas pouvoir s'adonner à la mobilité intra-confédérale: chacune des facultés de ce pays ayant introduit la réforme de Bologne dans l'urgence et sans concertation (à la notable exception des facultés de médecine), il est actuellement impossible de mélanger les différentes sauces bolognaises helvétiques.

C'est certainement cela l'âge de la *coopétition*¹ entre universités...

OLIVIER KLUNGE

¹ Entendu dans la bouche de M. Charles Kleiber, dans l'émission Forums du 21 mai 2006.

Une fatigue mystérieuse

La campagne sur l'«Espace éducatif suisse» nous a inspiré quelques remarques que nous livrons au lecteur comme elles nous viennent. Certains y discerneront quelque amertume de notre part. Ils n'auront pas tort: l'affaire est trop importante et affecte trop profondément le Canton pour que nous acceptions notre défaite avec *fair-play*. La politique n'est pas un sport.

Nous avons d'entrée de cause dénoncé la hâte des autorités qui n'a pas permis qu'un véritable débat s'engage sur le fond. Mais ce reproche circonstanciel ne doit pas nous empêcher de discerner les lignes générales d'une évolution dramatique de la politique suisse.

Il existait naguère encore ce qu'on appelait «la majorité silencieuse». Elle recouvrait en gros la «classe moyenne», composée de petits et moyens entrepreneurs, de contre-maîtres, de cadres intermédiaires, de personnes bien intégrées et prenant volontiers des responsabilités sociales dans les communes et les associations. Le vote de ce groupe social informel était volontiers anti-étatiste et fédéraliste, moins par principes formulés que parce qu'il tenait, plus ou moins consciemment, à une certaine stabilité sociale, se méfiait de Berne, craignait l'administration et préférait un tiens à deux tu l'auras. Peut-être un tel groupe social ne peut-il exister que si l'horizon politique est relativement sûr et calme. Peut-être aussi que les subventions tentatrices, ajoutées aux exigences de tout genre que l'Etat impose aux entreprises ont lentement érodé le désir d'indépendance concrète, familiale et professionnelle de la majorité silencieuse. Quoi qu'il en soit, c'est un fait qu'elle est en train de se défaire. Avec elle disparaît aussi un obstacle précieux à la centralisation et à l'étatisme.

La critique systématique des projets de lois à partir d'une lecture attentive des textes et sur la base d'expériences précédentes n'est tout simplement plus reçue. L'argumentation proprement dite ne tient qu'une place réduite dans les exposés des partisans, au profit d'une survalorisation des slogans et

des mots-clefs: «harmonisation», «mobilité», «simplicité». Le fait qu'un argument soit faux et démontré tel – ainsi de la prétendue croissance constante des déménagements inter-cantonaux – n'empêche pas qu'il soit répété inlassablement. Les questions institutionnelles qui furent longtemps la spécialité des Suisses parce que l'équilibre confédéral en dépendait – il en dépend encore, mais on ne le sait plus – sont encore plus mal traitées que le reste de l'argumentation. Le problème de la constitutionnalité des lois, pierre d'angle du fédéralisme, fait bâiller jusqu'aux juristes. Alors que ce sont les institutions qui donnent les directions et les impulsions à l'ensemble des lois, il n'est pas exagéré d'affirmer que personne ne s'y intéresse. Quand on démonte les mécanismes cantoniques qu'introduisent les «organes communs», par exemple, on nous répond qu'«il ne faut pas peindre le diable sur la muraille», que «les cantons conservent toute latitude en matière scolaire» et que «la Confédération n'interviendra qu'en cas de besoin absolu». Or, chaque fois que nous avons «peint le diable sur la muraille» (pensons à EVM), nous nous sommes rendus compte ultérieurement que nous l'avions peint trop mollement sous des couleurs trop pâles. Et chaque fois que la Constitution fédérale a donné à la Confédération la compétence de faire une loi, elle en a profité jusqu'au bout, et plus d'une fois avec excès. Mais l'expérience, même répétée, n'a pas plus de poids que l'argumentation rationnelle.

Les partis ont été minables, certains plus que d'autres. On n'attendait rien du parti radical suisse qui a décidé, dans sa lutte aussi désespérée que vaine pour reconquérir un pouvoir dont il ne sait que faire, de militer pour la centralisation scolaire. Honneur aux quelques courageux députés radicaux qui ont tenu à faire partie du comité! Le PDC, au trente-sixième dessous doctrinal, a parfaitement joué la carte de l'insignifiance absolue. Malgré l'engagement pugnace et sans faille de M. Oskar Freysinger qui a combattu le

projet tant du point de vue des souverainetés cantonales que de son métier d'enseignant, malgré le soutien que lui a apporté M. Ulrich Schlüer avec son journal *Schweizerzeit*, le parti UDC a accepté le projet. Seules quelques sections cantonales ont refusé. Malgré le baroud d'honneur du député et syndic Jean-Pierre Grin, la section vaudoise a accepté, fidèle à sa motivation politique première qui est de prouver au monde qu'elle n'a rien à voir avec l'aile «blochérienne» du parti. Le parti libéral vaudois, traditionnellement fédéraliste, a jugé que le combat contre PECARO équilibrerait les motifs d'opposition: il est resté sur le ballant. *La Nation* a déjà démontré l'absurdité de ce raisonnement, PECARO pouvant dès le 21 mai au soir être considéré comme la mise en œuvre romande de l'«Espace éducatif suisse unifié». M^{me} Lyon, la «femme d'Etat» dont M. Haury aime tant tresser les louanges, ne s'est d'ailleurs pas fait faute de le souligner dans les heures qui ont suivi, c'était de bonne guerre. J'ai été prié de présenter nos arguments devant le parti libéral suisse qui a accepté le projet à une écrasante majorité. Ce fut l'occasion d'entendre une déléguée déclarer qu'«elle avait honte d'être vaudoise et suisse» sans s'attirer le moindre rappel à l'ordre. Ce fut aussi l'occasion d'entendre une conseillère nationale libérale soutenir avec énergie l'intervention de l'Etat dans le domaine de la formation continue!

C'est une autre dérive capitale de la politique suisse, découlant directement du mépris manifesté à l'égard de l'argumentation: tous les partis disent la même chose, à des nuances près. Même pas la pensée unique, seulement le discours unique. Un discours plus ou moins égalitaire, plus ou moins étatiste, la lutte électorale se résumant à des différences dans la formulation des slogans. Ce sont désormais les gens du *marketing* et de la communication qui composent les programmes des partis du centre, un centre de plus en plus étendu.

La presse a fait son travail. Nous y avons trouvé plus d'ouverture d'esprit, plus de compréhension de fond que dans les officines partisans. Il y avait quinze journalistes, la radio et la télévision lors de la conférence de presse du Comité suisse d'opposition. Les arguments fédéralistes et ceux concernant l'ambiguïté des «organes communs» ont été restitués correctement. Cela aussi devait être dit.

On pourrait nous opposer que cette évolution annonce un ordre politique nouveau, imposé par des circonstances nouvelles, et que nous ferions mieux de nous y adapter plutôt que de perdre notre temps dans une opposition stérile et promise à l'échec. L'ampleur de notre défaite pousserait effectivement à ce type de raisonnement. Sauf que nous ne discernons pas le moindre signe d'un ordre en marche dans cette évolution, seulement les symptômes habituels qui accompagnent les débâcles: une fuite aveugle en avant, une chute indéfinie dans l'incertain, l'indifférent et le chaotique, une perte de maîtrise de la réalité que l'on compense à coups d'organigrammes, de procédures technocratiques et de discours lénifiants. Il est donc juste, même si c'est fatiguant, de s'y opposer sans relâche.

M. Roger Friedrich, à Lugano, auteur d'un magnifique article dans la *Nouvelle Gazette de Zurich*, nous parlait de la «fatigue mystérieuse» qui a saisi les Suisses depuis quelques années. Effectivement, ce pourrait être une explication. Fatigue intellectuelle et morale. Fatigue physique et stomacale. Fatigue de vivre. Fatigue d'être.

Un salut amical et reconnaissant à tous ceux qui ont travaillé avec nous ou de leur côté, ceux que nous avons déjà cités, mais aussi les membres du Comité vaudois, le Centre Patronal, M. Roberto Bernhard à Winterthur, M. Alain Marti de Genève, M. Bruno Nüsperli d'Aarau, notre ami Julien Le Fort à Fribourg... et bien d'autres qui ont livré un combat qu'il fallait livrer, pour l'honneur, et parce qu'il en annonce d'autres.

O. D.

Grand Conseil sur petit écran

La télévision de la région lausannoise (Tvrl) a du bon: elle nous permet d'assister de notre fauteuil aux séances du Grand Conseil. Nous nous sommes livrés à ce plaisir les 23 et 30 mai pour suivre les débats sur le nouveau découpage du Canton. Nous ne dirons rien ici de l'objet traité; contentons-nous de parler de l'image que le parlement présente au petit écran.

Soulignons d'abord l'avantage du vote électronique qui fait apparaître immédiatement sur le plan de la salle le vote des députés à l'emplacement de leurs sièges: petits carrés verts (oui), rouges (non), blancs (abstention). Le résultat paraît très souvent bigarré. Pas de blocs partisans rouges ou verts. Il est vrai que le sujet n'est pas idéologique; son intérêt est électoral et régional. La technique fait gagner du temps, surtout en cas de vote nominal. Plus besoin d'appeler chaque député par son nom pour enregistrer son vote.

Autre amélioration technique: le député a un micro sur son pupitre. A la télévision on entend donc parfaitement son intervention. Est-elle écoutée? La retransmission donne une image faus-

sée et trop favorable de la réalité. Qui-conque a assisté à une séance du Grand Conseil dans la tribune du public connaît le brouhaha qui accompagne le plus souvent les délibérations. A la télé on n'en perçoit quasi rien. On nous montre aussi très peu les conversations particulières qui se déroulent dans le fond de la salle. A la décharge de nos députés peu assidus (ou absents) reconnaissons que, avec toutes les redites, la séance est souvent fastidieuse.

Par contre il vaudrait mieux pour certains députés que l'objectif ne se braque pas sur eux de trop près. On en voit un qui garde longuement la bouche ouverte. Une jeune députée mâchouille son chewing-gum – ça nous donne toujours l'impression d'un ruminant en pleine action. Les ordinateurs portables ne sont pas rares et plusieurs tapotent sur leur clavier, absorbés par leur travail, tandis que se répètent, en second débat et sans espoir de réussite, les arguments déjà ressassés au premier. Certains députés s'expriment aisément et se font écouter. Mais beaucoup lisent un texte rédigé à l'avance reprenant bien sûr des arguments déjà plusieurs

fois formulés. D'autres ânonnent, un peu émus, prenant peut-être la parole pour la première fois.

La machine parlementaire avance lentement et de manière cérémonieuse. A chaque fois qu'un député a demandé la parole, le président lui dit: «Monsieur (ou Madame) le (la) député(e), vous avez la parole». – «Merci, M. le président. M. le président, M. le conseiller d'Etat, Mesdames et Messieurs les député(e)s...» Cela se répète des dizaines de fois au cours d'une journée de séance et ça ne raccourcit pas les débats. Mais ce formalisme quasi liturgique n'est pas pour nous déplaire. Par ailleurs le président ne laisse pas passer n'importe quoi. A un député qui dans sa fougue vient de dire: «Il ne faut pas se foutre de nous», M. Surer fait remarquer qu'il lui faut surveiller son langage.

En fait on s'excite peu aujourd'hui, le sujet ne s'y prête guère. On est loin, semble-t-il, des affrontements souvent violents auxquels se livrent, au dire des médias, les députés genevois. On respire encore – si c'est possible à la télé – une atmosphère très vaudoise, l'accent

y compris. Les discussions sont relativement courtoises, avec une petite pique ici ou là. On se dit que si toutes ces personnes n'étaient pas artificiellement divisées par des soucis électoraux et des appartenances et idéologies partisans, une telle assemblée représentative des intérêts des diverses communautés et régions du Canton pourrait travailler efficacement au bien commun du Pays de Vaud.

E. JOMINI

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

La première des libertés

«Liberté»: la plupart de nos contemporains n'ont que ce mot-là à la bouche. Bien des hommes se disent prêts à tout pour ce mot, qui n'ont jamais cherché à en définir le sens. Tout au plus l'idée de liberté flotte-t-elle en eux comme un vague mirage d'indépendance absolue et de plénitude surhumaine. Ils croient en un absolu humain, notion contradictoire s'il en est. Ces rêveurs redoutables oublient l'évidence: l'individu humain n'est qu'un homme en puissance, prêt à s'actualiser – les modernes diraient prêt à se réaliser dans la vie – à travers les diverses communautés auxquelles il appartient de fait, la plupart du temps sans l'avoir décidé. Ainsi, parce que l'homme n'est jamais vraiment indépendant, définir la liberté par le terme d'indépendance entretient une dangereuse confusion. L'individualiste lui-même se joue la comédie de l'autosuffisance, alors qu'il chaparde sans cesse les fruits de la vie communautaire.

Hors de toute communauté, il n'est pas de vie digne d'un homme, ni d'homme digne de sa nature. Cela dit, la dépendance n'est pas toujours bonne pour l'homme. Il est des dépendances serviles qui l'oppriment et des dépendances grosses de liberté qui l'épanouissent. C'est une question d'amour. Aussi curieux que cela puisse paraître, l'homme est libre dans l'exacte mesure où il aime ce dont il dépend. Pareille-

ment, l'homme est captif dans l'exacte mesure où il dépend de ce qu'il ne peut pas aimer. De la sorte, ceux qui n'aiment rien demeurent captifs malgré tous leurs efforts. Aucune révolution ne peut les libérer. Brisez leurs liens et ils se plaindront sous peu des mille et une autres contraintes de la vie sociale. Ainsi des individualistes, toujours en mal de liberté, à qui l'Etat devrait seulement garantir la possibilité de mener une vie d'égoïsme. Ainsi des centralisateurs de tout poil, créatures de la Berne fédérale ou de la Bruxelles européenne, qui ne voient jamais plus loin que le bout de la réforme structurelle en cours. Ces grands malades entretiennent sans coup férir les monstres technocratiques les plus effrayants. Pour eux, seule compte cette affirmation jamais argumentée que l'on «ne peut plus continuer avec ces cantons, avec ce pays, avec ce continent, etc.» Quel bien pauvre mantra!

Les individualistes comme les réformateurs intrépides ne comprennent pas combien il serait plus simple et plus sain d'aimer tout simplement la communauté politique, somme toute bienfaisante, à laquelle ils appartiennent. Les uns comme les autres refusent les communautés existantes. C'est là leur point commun. Ils sont en fait aveuglés par la proximité des mille bienfaits cantonaux dont ils profitent tous les jours de leur vie. Pour ne parler que de ce qui

nous concerne au premier chef, les centralisateurs vaudois et leurs suiveurs individualistes refusent de reconnaître que le Pays de Vaud a mérité le nom de nation jusque dans son histoire au sein de la Confédération helvétique. Nos technocrates maison refusent de considérer notre nation comme la légitime maîtresse d'un territoire qu'un long usage a fait sien. Ils feignent d'ignorer, ces compatriotes aveugles, que cette communauté concerne leur existence sous tous ses aspects, sans dépendre d'aucune communauté supérieure pour réaliser son bien commun.

Nous croyons que notre liberté humaine, c'est-à-dire communautaire, passe par la liberté du Canton. En effet, lui seul tient pleinement compte de notre culture et de nos sensibilités particulières. Tel n'est pas tout à fait le cas de la nécessaire Confédération que nous respectons. Tel n'est pas du tout le cas de ces conglomerats internationaux que l'on nous vend comme la panacée. La nation n'est pas à ces conglomerats ce qu'est la famille à la nation. Au contraire, la nation perd toujours de sa plénitude lorsqu'elle entre dans un organisme international. Charles Maurras avait raison: la première des libertés, c'est bien l'indépendance de la patrie. Nous déplorons seulement que nos contemporains ne le puissent voir. C'est là le fait de la propagande fédérale et

d'une certaine félonie cantonale, affichées jusque dans les manuels scolaires. Il s'ensuit un désamour fatal pour notre cher Canton. Beaucoup ne savent plus le regarder comme il le mérite: comme une grande chose à notre mesure. En effet, la proximité physique dénuée d'intimité morale ne sert de rien. C'est même le meilleur moyen de frôler un pays sans en connaître l'âme. Cette proximité d'étranger ne permet que d'atteindre l'enveloppe matérielle, le déchet mécanique de la vie d'un Pays.¹ Beaucoup d'entre nous vivent chez nous comme ces touristes ignares, qui ne rêvent que de retrouver la nourriture bas de gamme et les petites habitudes télévisuelles abandonnées le temps d'un voyage organisé. Tout espoir n'est pas perdu cependant. Que les Vaudois recommencent à s'intéresser à leur Pays et ils l'aimeront, c'est tout naturel. Qu'ils recommencent à l'aimer et le fédéralisme apparaîtra à nouveau pour ce qu'il est: la garantie de ne dépendre que de ce que l'on aime.

PIERRE-FRANÇOIS VULLIEMIN

¹ Qui s'intéresse aux notions de nation, de liberté ou encore d'appartenance lira avec profit les deux ouvrages suivants: *Le goût du bien commun*, Cahier de la Renaissance vaudoise 143, par Olivier Delacrétaz et *Retour au réel*, de la plume de Gustave Thibon. L'auteur du présent article reconnaît ici tout ce qu'il doit à ces lectures.

Les écologistes n'ont rien inventé

Des recherches historiques nous ont permis de découvrir un document savoureux de 1909, dans lequel il est question de restrictions au trafic automobile (*Recueil des lois vaudoises 1909*, pp. 149 à 151).

Il s'agit du Règlement du 12 mai 1909 «concernant la circulation des automobiles sur les routes Aigle – Ollon – Chesières – Villars – Gryon – Bex», qui mérite la citation de larges extraits:

Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud,

Vu les nombreuses demandes qui lui sont parvenues de la région Villars – Chesières, demandes tendant à permettre la circulation des automobiles sur les routes précitées, actuellement interdites par arrêté du 16 août 1907;

En vue de déterminer par l'expérience s'il y a lieu de maintenir cette interdiction définitivement;

Décide:

Article premier. Les automobiles sont autorisées à circuler temporairement, à titre d'essai, sur les routes sus-indiquées et aux conditions ci-après spécifiées.

Art. 2. En application des dispositions du concordat du 13 juin 1904, la vitesse ne devra en aucun cas dépasser 10 kilomètres à l'heure.

Le conducteur arrêtera sa machine au passage des voitures postales et toutes les fois qu'il croisera des attelages susceptibles de s'effrayer.

[...]

Art. 4. Tous signaux d'avertissement autres que la trompe et le sifflet à bouche sont rigoureusement interdits. L'échappement libre des gaz du moteur est aussi interdit.

Art. 5. Pour circuler sur les routes en question, le conducteur devra:

a) s'annoncer au poste de la police locale d'Aigle ou de Bex et y faire le dépôt de son permis de conducteur, et de ses papiers de douane s'il est étranger;

b) recevoir en échange et contre paiement d'une taxe de police de 5 fr. le permis de circulation qui lui servira de quit-tance, et une plaque de contrôle spéciale à fixer au devant de sa voiture.

Le poste de police restituera au retour de l'automobile les papiers déposés, contre remise de la plaque de contrôle, paiement d'une taxe calculée à raison de 1 fr. par jour écoulé entre le dépôt et le retrait des papiers, et après constatation qu'aucun délit ou accident n'a eu lieu pendant ce temps.

Art. 6. La circulation de nuit est interdite.

Art. 7. Le propriétaire de l'automobile, qu'il soit présent ou absent, est res-

ponsable, solidairement avec son conducteur, des fautes ou accidents imputables à celui-ci.

Les contraventions seront en outre communiquées à l'A.C.S.

[...]

L'histoire ne dit pas quand l'autorisation de circuler entre Aigle, Villars et Bex est devenue définitive. Les échappements libres ont existé parfois, du temps de la fameuse course de côte Ollon – Villars, abolie en 1973 après la première crise du pétrole.

Pour en revenir au texte de 1909: limitations de vitesse, taxes de toute nature, restrictions diverses imposées au trafic automobile; les écologistes du XXI^e siècle n'ont décidément rien inventé!

A. ROCHAT

Les SwissUp rankings ou la dérive quantitativiste

Ce printemps nous vaut un nouveau classement *SwissUp* (antenne de l'*Hebdo* qui réalise ces classements) des hautes écoles de Suisse. Cette fois-ci, *SwissUp* s'est intéressé aux domaines de la médecine (médecines humaine et dentaire ainsi que pharmacie), des sciences naturelles (biologie, chimie, géographie et géosciences) et des sciences exactes (mathématiques, physique et informatique).

Les critères d'évaluation varient selon les branches; ils sont généralement au nombre de cinq. Les départements de chimie sont évalués selon cinq critères plus ou moins objectifs, tels que le nombre de publications ou le financement de la recherche. Pour d'autres branches, comme la géographie, trois des cinq critères sont des opinions d'étudiants sur tel ou tel aspect de leurs études; l'humeur des étudiants vaut ainsi plus de la moitié de l'évaluation. Cela apparaît comme déraisonnable. C'est simplement (et bêtement) de la dérive populiste.

Le problème est que les universités sont obligées d'accepter ce clientélisme. En effet, le système fédéral actuel de subventionnement des hautes écoles avantage les écoles dont les étudiants sont nombreux. Les universités pratiquent donc «la chasse aux étudiants», car figurer dans le fond d'un classement *SwissUp* signifie indirectement des restrictions budgétaires pour l'université considérée, dès lors que cela conduit à une baisse du nombre d'étudiants.

Ces classements *SwissUp* et le système de subventionnement instauré par la Confédération sont conformes à l'idéologie ambiante: il s'agit de tuer les petites structures jugées peu concurrentielles au profit de structures plus grandes (et donc plus bureaucratiques). Cette approche est toute faite d'a priori et ne s'intéresse pas au rôle important (même s'il reste local) que peuvent jouer de petites facultés. Nous ne saurions la cautionner.

JULIEN LE FORT

Le Coin du Ronchon

Que va-t-il se passer d'horrible?

Les journalistes – comme beaucoup d'autres individus qui, eux, ne prétendent pas respecter une quelconque éthique – adorent les catastrophes. On a vu, il y a quelques jours, avec quels détails sordides ils nous ont expliqué l'écrasement de plusieurs véhicules par d'énormes blocs de pierre sur l'auto-route du Saint-Gothard, comme s'il s'était agi d'un jeu vidéo.

On pourrait étaler des exemples sur des pages et des pages. Pour remplir la rubrique de ce jour, on a juste envie de mentionner le cas du cinglé qui a donné des coups de couteau à une vingtaine de personnes dans la foule, apparemment au hasard, à proximité de la nouvelle gare de Berlin qui venait d'être inaugurée. Les journalistes, après avoir déclaré que l'individu n'avait apparemment pas de lien avec l'extrême droite (on se demande bien pourquoi l'on nous dit ça,

personne n'ayant évoqué une telle piste; à moins que la gare de Berlin ait été remplie exclusivement d'étrangers ce jour-là?), ont expliqué que cet acte plongeait l'Allemagne dans la peur et que l'on pouvait se demander, «à quelques jours de la Coupe du monde de football», si la police était véritablement en mesure d'assurer la sécurité des citoyens.

Quel rapport avec le football? Aucun, mais cette insinuation aura peut-être provoqué un délicieux petit frisson d'épouvante chez quelques téléspectateurs...

Et maintenant le suspense: va-t-il se passer quelque chose de vraiment horrible pendant cette Coupe du monde (à part le football lui-même et les manifestations de rue qui accompagnent chaque match)?

LE RONCHON